



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Longueuil tenue le 20 août 2024, à 15 h 48, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane, Longueuil, sous la présidence de Alvaro Cueto.

Présences :

Catherine Fournier, mairesse	Geneviève Héon
Marc-Antoine Azouz	Sylvain Joly
Rolande Balma	Sylvain Larocque
Lysa Bélaïcha	Jacques Lemire
Reïne Bombo-Allara	Carl Lévesque
Alvaro Cueto	Affine Lwalalika
Nathalie Delisle	Marjolaine Mercier
Karl Ferraro	Jonathan Tabarah

Autres présences :

Sophie Deslauriers, directrice du greffe et greffière
Carole Leroux, chef du Service du greffe et assistante-greffière
Alexandre Parizeau, directeur général

1. OUVERTURE

COX-240820-1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

COX-240820-1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COX-240820-1.3

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil et, durant laquelle, la greffière lit les questions qui ont été reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant, pour la présente séance. Conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et Villes*, la période de questions ne porte que sur le programme triennal d'immobilisations.

2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION

3. COMMUNICATIONS

4. FINANCES

COX-240820-4.1

ADOPTION DE LA PARTIE DU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS DE LA VILLE VISANT SES COMPÉTENCES LOCALES POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2025, 2026 ET 2027 (SD-2024-2052)

CONSIDÉRANT la résolution CE-240807-12.1 du comité exécutif tenu le 7 août 2024;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Karl Ferraro :

1° d'adopter la partie du programme d'immobilisations de la Ville visant ses compétences locales pour les exercices financiers 2025, 2026 et 2027 joint à la présente résolution, sous réserve de remplacer le montant de 7 000 000 \$ par 10 000 000 \$ à chaque année dans la fiche 24-452-0192 Programme annuel de resurfacement des chaussées et de devancer d'une année la programmation des travaux de Rénovation majeure de la piscine Lecavalier (fiche 24-456-0125), soit pour des dépenses en immobilisations de 266 735 300 \$ pour 2025, 319 565 900 \$ pour 2026 et 264 844 000 \$ pour 2027, totalisant 851 145 200 \$;

2° de décréter que le document explicatif de cette partie du programme d'immobilisations de la Ville est publié dans un journal local diffusé sur le territoire de la Ville au lieu d'être distribué à chaque adresse civique.

Jacques Lemire, appuyé par Karl Ferraro, demande le vote sur cette proposition.

Le président appelle le vote sur cette proposition.

Votent en faveur de cette proposition : Catherine Fournier, Jonathan Tabarah, Sylvain Joly, Affine Lwalalika, Carl Lévesque, Nathalie Delisle, Marjolaine Mercier, Marc-Antoine Azouz, Geneviève Héon, Rolande Balma, Karl Ferraro, Sylvain Larocque, Reine Bombo-Allara, Lysa Bélaïcha et Alvaro Cueto.

Vote contre cette proposition : Jacques Lemire.

En faveur : 15 Contre : 1

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

5. RESSOURCES HUMAINES

6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

7. BIENS IMMOBILIERS

8. RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

9. CIRCULATION ET TRANSPORT

10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

11. AFFAIRES DIVERSES

12. ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

13. CLÔTURE

COX-240820-13.1

PÉRIODE D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil interviennent à tour de rôle.

COX-240820-13.2

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé de lever la séance, il est 16 h 13.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président,

La greffière,

Alvaro Cueto

Sophie Deslauriers